

SESSION PARLEMENTAIRE DU 27 OCTOBRE 2021
PROGRAMME DE LEGISLATURE 2021-2025
PRISE DE POSITION DU GROUPE SOCIALISTE

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Ministres, chers collègues,

Le groupe parlementaire socialiste a examiné le « Programme gouvernemental de législature » avec toute l'attention requise. Notre groupe doit bien avouer qu'il reste quelque peu sur sa faim et qu'il regrette le manque d'ambition du gouvernement quant à ce qu'il voudrait que soit le Jura en 2030.

Comme le gouvernement l'indique dans son préambule, le programme de législature est censé tracer les grandes lignes de son action. Il l'élargit d'emblée à une vision de plus long terme, c'est-à-dire jusqu'en 2030, un espace-temps retenu sans autre explication de l'exécutif cantonal, un choix que nous ne lui contestons pas cependant.

A la lecture de ce document, le groupe socialiste se demande si le Gouvernement s'interroge sur la nécessité de produire un programme de législature réduit à un simple cahier d'intentions générales, sans effet contraignant sur l'action étatique, puisqu'aucun vote ne le valide. On sait qu'une telle interrogation s'empare de nombre de gouvernements cantonaux, le nôtre, visiblement, ne faisant pas exception.

Nous pensons qu'il est inutile de nous extasier devant telle ou telle orientation qui s'inscrit d'ores et déjà, non seulement dans la volonté parlementaire et gouvernementale, mais dans les faits et obligations auxquels tous les Etats, petits ou grands, sont confrontés

S'agissant de la première priorité, l'accueil de Moutier, chacun sait, Gouvernement et Parlement, ce qui lui reste à faire pour que le transfert de la cité prévôtoise se réalise dans les meilleurs délais et soit une réussite. Une réussite pour l'avenir, qui force le regard régional à s'élever vers elle, à se réjouir et à constater que l'intérêt des Jurassiens, du nord comme du sud, se trouve, à terme, dans la restauration de leur unité. Même s'il n'est pas fait mention de l'abrogation des articles 138 et 139 de la Constitution, nous savons que le concordat intercantonal sur le transfert de Moutier, soumis ultérieurement à notre approbation, portera aussi sur cette abrogation. Il s'agira alors de faire preuve de sang-froid et de privilégier le pragmatisme, avec un seul objectif : le rattachement rapide et sans heurts de Moutier au canton du Jura, si possible dès 2024, au plus tard pour le 1er janvier 2026. Toute surenchère ou toute posture quant à l'approbation de la politique gouvernementale à ce sujet est néfaste et contraire à l'intérêt général. Dire cela ne signifie pas lâcher prise sur des principes que nous considérons légitimement comme irrécusables, ni de baisser la garde contre toute nouvelle intrusion bernoise malintentionnée dans l'avènement du concordat. Nous ne ferons la moindre concession à quelque exigence bernoise malhonnête dans le déroulement du processus en cours.

L'axe du « cadre de vie durable » est un défi indéniable tant la protection de l'environnement ou encore la lutte contre le réchauffement climatique apparaissent, ou devrait apparaître, comme des évidences non discutables. Dans ce sens, l'élaboration du plan Climat et de ses mesures prend toute son importance et sa nécessité.

Un autre axe de ce programme est le « vivre ensemble ». Censé recouvrir l'esprit de solidarité et les mesures qui le façonnent, la promotion de la santé, l'éducation, la citoyenneté ou encore la mise en valeur de l'expression culturelle et du patrimoine, tout ce chapitre n'appelle aucune surabondance d'approbations, tant il nous paraît primordial. La réalisation des mesures de cet axe action devront être effectives car elles portent sur l'essence même d'un canton : ses citoyennes et citoyens. Nous apprécions particulièrement que le Gouvernement relève et déclare qu'il portera une attention particulière aux plus vulnérables de notre société. Soyez sûrs que le groupe socialiste veillera à l'application concrète de cette intention.

Plus généralement, nous pourrions épiloguer durant des heures et des pages sur les axes de l'action publique que le gouvernement entend suivre. Ne perdons pas de vue que, comme les autres cantons, nous sommes confrontés à des crises multiples :

- La crise environnementale, marquée par le dérèglement climatique et la chute dramatique de la biodiversité, exige des mesures fortes. Certaines sont prévues aux côtés de plus anecdotiques, et on sait déjà qu'elles seront insuffisantes pour remplir pleinement notre devoir à l'égard de la nature.
- La crise énergétique qui, si elle ne nous frappe pas encore de manière significative, risque de nous conduire à une impasse. La dernière annonce du Conseil fédéral, liée à une éventuelle et possible rupture de l'approvisionnement électrique du pays est là pour nous le rappeler.
- La crise sociale, qui ne veut pas dire son nom, mais qui concerne une part importante de notre population, le récent rapport social le prouvant à l'envi. Le programme de législature passe à côté de cette question, puisqu'il ne propose rien ou presque pour combattre les bas salaires, se contentant d'évoquer le terme de « conditions-cadres de l'emploi ».
- La crise financière, enfin, à laquelle le Parlement et le Gouvernement sont confrontés avec l'obligation d'assumer collectivement et solidairement les responsabilités qui incombent à l'Etat.

Sur le plan financier, le gouvernement a pour objectif de « maîtriser les finances publiques ». Personne ne lui reprochera ses intentions à ce propos. Nous avons d'ailleurs à le soutenir dans sa démarche, et non le démolir sans raison, comme

certaines semblent intéressés à le faire. Nous vaincrons nos difficultés financières actuelles, augmentées artificiellement sous l'effet de la crise sanitaire, à la seule condition de ne pas sans cesse montrer du doigt le gouvernement, comme s'il en était l'unique responsable.

Pour terminer, le groupe socialiste regrette quelque peu que sur les 48 mesures, un nombre très restreint concerne de nouvelles constructions d'envergures pour notre canton et son rayonnement.

Je vous remercie pour votre attention.

Fabrice Macquat
Président du Groupe socialiste au Parlement